Image not found or type unknown

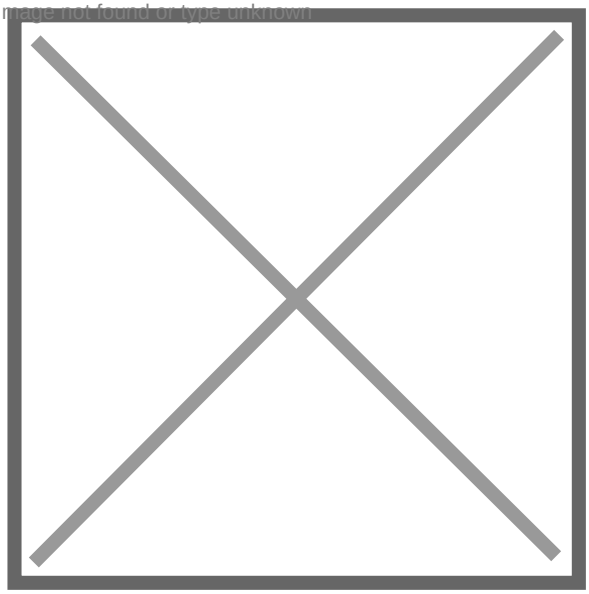

Le pouvoir des généalogistes

Par **ceniquete_old**, le **07/08/2007** à **09:27**

Bonjour à tous,

Pourriez-vous me dire, dans le cadre de recherches de personnes pour régler succession, de quels pouvoirs disposent les Généalogistes, quels sont leur statuts, à quels fichiers ils ont accès, pour pouvoir retrouver aussi facilement dans l'hexagone les personnes recherchées (voir même plus facilement que le Fisc...)

Question posée compte tenu des honoraires exorbitants qu'ils demandent, pour parfois 15 jours de travail

Sont-ils les seuls à pouvoir faire ce travail, les Notaires; par facilité, ne font-ils pas systématiquement appel à eux?

je vous remercie

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés